



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 décembre 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 décembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration publiée par le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, le 20 décembre 2014, concernant la résolution sur les droits de l'homme hostile à la République populaire démocratique de Corée, qui a été adoptée le 18 décembre 2014, lors d'une séance plénière de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (voir annexe).

La République populaire démocratique de Corée rejette catégoriquement la résolution hostile relative aux droits de l'homme, qui a été fabriquée de toutes pièces sur fond de manigances, de mensonges et d'informations erronées, et imposée par les États-Unis et d'autres pays ennemis de manière autoritaire et arbitraire.

La résolution et la décision concomitante d'examiner la soi-disant « question des droits de l'homme » en République populaire démocratique de Corée au Conseil de sécurité sont la manifestation la plus ouverte de la politique hostile menée par les États-Unis contre la République populaire démocratique de Corée, et une tentative dangereuse, motivée par des raisons politiques, de préparer le terrain en vue d'envahir notre pays sous le prétexte des droits de l'homme.

Face à la situation grave que nous connaissons actuellement, où la politique hostile poursuivie par les États-Unis dans l'intention de mener une invasion militaire de notre pays en invoquant l'excuse des droits de l'homme est plus claire que jamais, la République populaire démocratique de Corée entend prendre toutes les mesures nécessaires, quelles qu'en soient les conséquences, pour défendre sa souveraineté et sa sécurité et pour protéger son système social et les droits de son peuple.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer dans les meilleurs délais le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) **Ja Song Nam**



**Annexe à la lettre datée du 20 novembre 2014, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la République populaire démocratique
de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministère des affaires étrangères
de la République populaire démocratique de Corée**

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a publié la déclaration suivante à Pyongyang, le 20 décembre 2014 :

Les efforts déployés par le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée pour édifier la plus grande puissance du monde et un pays de félicité où ses habitants vivent dans l'aisance comme des maîtres dans le système socialiste se sont heurtés à un grave défi lancé par les forces hostiles.

La « résolution sur les droits de l'homme » hostile à la République populaire démocratique de Corée, que les États-Unis ont imposée par l'intermédiaire de la Troisième Commission de l'Assemblée générale, a été finalement adoptée à l'arraché, vendredi, lors d'une séance plénière de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La « résolution » contient un appel vicieux à examiner l'idée de renvoyer la « question des droits de l'homme » en République populaire démocratique de Corée devant la Cour pénale internationale, comme s'il ne suffisait pas d'attaquer de manière abjecte la politique menée par notre pays pour garantir le respect véritable des droits de l'homme. Il s'agit là de la plus éclatante manifestation de la politique dure et hostile des États-Unis à notre égard, qui vise à nous isoler et à nous écraser à tout prix.

Au mépris des procédures et des réglementations de l'Organisation des Nations Unies, Washington a organisé une mascarade pour faire en sorte que la « question des droits de l'homme » en République populaire démocratique de Corée figure officiellement à l'ordre du jour en complotant avec ses suppôts au Conseil de sécurité, avant même que la « résolution » soit adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce fait témoigne à l'évidence des menées dangereuses, motivées par des raisons politiques, de ce pays, qui cherche à inventer une excuse pour organiser une invasion de notre pays sous le prétexte des « droits de l'homme ».

Dans la situation grave que nous connaissons actuellement, où la question des droits de l'homme dans un certain pays a été politisée au sein de l'Organisation afin de créer un dangereux précédent en vue de porter atteinte à ce pays et de renverser son système social, et où cette question peut annoncer le lancement d'une véritable coopération ou des hostilités, le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée énonce solennellement sa position comme suit :

Tout d'abord, la République populaire démocratique de Corée rejette catégoriquement et avec force la « résolution sur les droits de l'homme » hostile à notre pays, que les forces hostiles ont fait adopter en séance plénière de l'Assemblée générale sur fond de manigances, de mensonges et de pures inventions, et par des pratiques autoritaires et arbitraires.

La « résolution », qui a été fabriquée sur la base d'informations erronées, tirées d'une série de « témoignages » faits par des racailles dénuées d'un iota de conscience et ayant l'apparence d'êtres humains, qui refusent de reconnaître les progrès accomplis par la République populaire démocratique de Corée dans le domaine des droits de l'homme, ne pourra jamais avoir aucune valeur, quel que soit l'endroit où elle a été « adoptée » et par qui.

Par ailleurs, à mesure que la politique hostile menée par les États-Unis à l'égard de la République populaire démocratique de Corée aux fins de mener une invasion de notre pays sous le prétexte des droits de l'homme est apparue au grand jour, la dénucléarisation de la péninsule coréenne a perdu de son importance.

Les États-Unis ont fait en sorte que tous les accords qu'ils ont signés avec la République populaire démocratique de Corée restent lettre morte, que l'on songe à la déclaration commune adoptée le 19 septembre à l'issue des pourparlers à six dans laquelle les deux pays ont pris un engagement en faveur du respect mutuel de leur souveraineté et d'une coexistence pacifique, depuis le moment où ils ont engagé une épreuve de force avec notre pays au sujet des droits de l'homme.

Enfin, la République populaire démocratique de Corée entend prendre toutes les mesures nécessaires, quelles qu'en soient les conséquences, pour défendre sa souveraineté et sa sécurité contre les manœuvres plus évidentes que jamais menées par les États-Unis pour l'écraser.

La République populaire démocratique de Corée redoublera d'efforts pour renforcer par tous les moyens ses capacités de légitime défense, y compris les forces nucléaires.

Les responsables et le peuple coréens déjoueront cet impitoyable chantage autour des droits de l'homme organisé par les forces hostiles en adoptant des mesures de riposte plus dures que jamais et défendront fermement le régime socialiste, leur vie et leur âme.
